

**ANNEXE 39 – PLAN DE GESTION DES DECHETS D’EXTRACTION**

---

**S.E.M.C.**

Société d'Exploitation de Matériaux de Carrières

**PLAN DE GESTION DES DECHETS  
D'EXTRACTION**

-

**EXTENSION D'UNE CARRIERE DE SABLES  
A HANCHES (28)**

## 1 DESCRIPTION DU PROJET

La société S.E.M.C prévoit l'extension d'une carrière de sables siliceux blancs située sur la commune de Hanches au lieu-dit « Les Petits Buissons ». L'extension sera localisée immédiatement au Sud de la carrière SECM actuelle dont l'exploitation est autorisée par l'arrêté préfectoral du 10/01/2005 jusqu'en 2025.

Tableau n° 1 : Caractéristiques du projet d'extension

Durée d'autorisation demandée	30 ans
Surface d'exploitation <sup>1</sup>	17,6 ha
Volume potentiellement exploitable	3 300 000 m <sup>3</sup> soit environ 6 000 000 tonnes
Poids d'extraction annuelle	200 000 t
Poids de remblaiement annuel avec des matériaux inertes	Entre 150 000 et 250 000 tonnes
Remise en état	Retour à l'usage agricole initial

## 2 MODALITES D'EXPLOITATION ET CARACTERISATION DES DECHETS

### 2.1 Rappel de la géologie d'exploitation

La puissance de la formation des sables de Fontainebleau qui sera exploitée est évaluée entre 16,80 m et 26,50 m. Celle-ci se situe sous une épaisseur de matériaux de couverture comprise entre 0,5 m et 6 m et constituée de terres végétales et de stériles (formation argileuse à meulière de Montmorency).

### 2.2 Modalités d'exploitation

L'emprise de l'exploitation de la carrière se situe uniquement au droit de terrains agricoles cultivés, aucune opération préalable de défrichage ne sera donc nécessaire.

Un décapage progressif et sélectif des terres végétales sera réalisé en fonction de l'avancement des fronts d'exploitation et de manière à ne pas mélanger les terres végétales constituant l'horizon humifère aux stériles (matériaux d'une granulométrie supérieure à 2 mm).

Ce décapage sera réalisé au fur et à mesure de l'avancement de l'extraction. En considérant une surface d'exploitation de 17,6 ha et une épaisseur moyenne de terre végétale de 0,50 m et de stériles de 1,5 m, le volume total des déchets d'extraction qui seront stockés durant la période d'exploitation est estimé à 352 000 m<sup>3</sup>. Toutefois, ce volume ne sera jamais stocké à l'instant t. Le volume maximal stocké à l'instant t est estimé à environ 1/20<sup>ème</sup> du volume global soit 17 600 tonnes. Les matériaux décapés seront ensuite utilisés pour réaménager les zones comblées (cf. paragraphes 3.3).

Aucun matériau n'est destiné à être évacué hors site.

<sup>1</sup> en tenant compte de la bande réglementaire non exploitée de 10 m sur tout le pourtour de la zone potentiellement autorisée.

### **3 GESTION DES DECHETS**

#### **3.1 Modalités de gestion**

Les terres végétales et les stériles seront stockés séparément au droit des zones non exploitées, au cours des 2 premières phases d'exploitation (entre 0 et 10 ans), puis au droit des zones remblayées lors des phases suivantes (entre 10 et 25 ans).

Les tas de stockage des terres végétales ne dépasseront pas 2 mètres de hauteur, afin de minimiser leur minéralisation.

#### **3.2 Impact sur l'environnement**

Les terres végétales et les stériles de découverte inertes sont des matériaux naturels compatibles avec le fond géochimique régional.

Les matériaux d'apport extérieur seront des matériaux inertes du BTP ayant fait l'objet d'un Certificat d'Acceptation Préalable (CAP) pour justifier de leur caractère inerte et seront contrôlés et triés si nécessaire dès leur arrivée sur le site et avant tout dépôt final, afin d'assurer la qualité du remblaiement.

Au regard de ces éléments, l'impact de ces déchets sur l'environnement et la santé humaine est maîtrisé.

#### **3.3 Remise en état : usage agricole initial**

L'objectif de la remise en état du site est de revenir à la topographie et à l'usage initiaux, c'est-à-dire la création de parcelles agricoles.

Une fois le remblaiement par matériaux inertes issus du BTP finalisé, le projet de remise en état prévoit la remise en place des stériles d'exploitation selon le profil final souhaité puis le régalage des stocks de terres végétales, préalablement décompactées et éventuellement enrichies en matière organique, afin de former une couche de matériaux d'une épaisseur minimale d'1 mètre apte à recevoir des cultures.

Ce plan de gestion devra être révisé tous les cinq ans par la S.E.M.C.

**ANNEXE 40 – ETAT INITIAL DES RETOMBEES DE POUSSIÈRES – EACM – MARS 2021**



# **RAPPORT**

## **EXTENSION D'UNE CARRIERE DE SABLES A HANCHES (28)**

### **Etat initial des retombées de poussières**

Projet N° Ea2530

Préparé pour

**S.E.M.C**

A l'attention de

**M. Stéphane FOURNIER**

Mars 2021

# RAPPORT

## EXTENSION D'UNE CARRIERE DE SABLES A HANCHES (28)

### Etat initial des retombées de poussières

Projet N° Ea2530


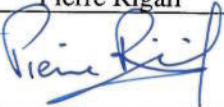

Préparé pour

**S.E.M.C**

A l'attention de

**M. Stéphane FOURNIER**

Mars 2021

Indice	Date	Ingénieur d'études (nom, visa)	Chef de projet (nom, visa)	Superviseur (nom, visa)
1	12/03/2021	Thibaut Cosson	Pierre Rigail	Tanguy Latron
				



Agence de Lille : domaines A, B et D  
Agence de Paris : domaine A et D  
([www.lne.fr](http://www.lne.fr))

### **Avertissement**

Ce rapport a été rédigé pour répondre à une question spécifiquement posée par un maître d'ouvrage à un moment précis de son projet.

Son contenu correspond à une prestation acceptée par le maître d'ouvrage tant sur la chose que sur le prix.

Son utilisation totale ou partielle, en dehors du contexte dans lequel il a été rédigé et des compléments qui l'accompagnent, telles que lettre d'envoi, réunion de présentation, ... expose l'utilisateur à une compréhension erronée des conclusions qu'il contient.



**SOMMAIRE**

1	INTRODUCTION	6
1.1	Contexte de l'étude	6
1.2	Méthodologie mise en œuvre	7
1.3	Contenu du rapport	7
2	DESCRIPTION DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT	8
2.1	Localisation et description du site	8
2.2	Environnement du site	8
3	DONNEES METEOROLOGIQUES	9
4	CAMPAGNE D'INVESTIGATIONS SUR LES POUSSIÈRES	11
4.1	Description de la campagne de prélèvements des poussières	11
4.2	Résultats d'analyses et interprétation	13
5	CONCLUSION	13

**FIGURES**

- Figure 1 – Plan de localisation du site au 1/25 000<sup>ème</sup>
- Figure 2 – Plan de localisation des points de prélèvement

**ANNEXES**

- Annexe 1 – Fiche de suivi et de ramassage des jauges OWEN (source : EACM)
- Annexe 2 – Bordereau du laboratoire Tera Environnement pour l'analyse des poussières dans l'air ambiant

## 1 INTRODUCTION

### 1.1 Contexte de l'étude

La société S.E.M.C. souhaite étendre l'exploitation de sa carrière de sables siliceux, localisée à « La Garenne du Frêne », au lieu-dit « Les Petits Buissons » sur la commune de Hanches (28).

La zone d'extension prévue, représentant une surface de 19,5 ha, est localisée immédiatement au Sud de la carrière dont l'exploitation est autorisée jusqu'en 2025.



Illustration 1 : Localisation du projet d'exploitation sur fond de plan orthophotographique  
(Source : GEOPORTAIL)

Un Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE) a été déposé le 29 octobre 2020 à la Préfecture d'Eure-et-Loir.

La DREAL a adressé une demande de compléments par courrier, daté du 11 décembre 2020. Il est notamment demandé à la société SEMC de fournir « un état initial des retombées de poussières dans l'environnement en limite de site et en l'absence de projet », conformément à l'article 19.5 de l'arrêté ministériel du 22/09/1994 modifié.

Dans ce contexte, le bureau d'études EACM a été mandaté pour réaliser une campagne de prélèvements des poussières entre janvier et février 2021. EACM a identifié et équipé quatre points de prélèvements en limite du projet d'extension.

## **1.2 Méthodologie mise en œuvre**

Le document de référence utilisé dans le cadre de cette étude est la norme NF X 43-014 de novembre 2003 relative à la détermination des retombées atmosphériques totales.

De plus, la société EACM s'est engagée dans ce processus de labellisation et a obtenu le renouvellement de sa certification LNE pour l'agence de Paris, le 15 janvier 2020, pour le domaine A : Études, Assistance et contrôle.

Cette certification atteste de la conformité de nos services, notamment pour les prestations relatives aux sites et sols potentiellement pollués.

La prestation, correspondant aux chapitres codifiés de la norme NF X 31-620-2<sup>1</sup> suivants, a été réalisée sous certification LNE :

- A100 : Visite de site ;
- A240 : Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur l'air ambiant et les poussières atmosphériques ;
- A270 : Interprétation des résultats.

## **1.3 Contenu du rapport**

Les paragraphes qui suivent présentent :

- La description du site et de son environnement (paragraphe 2) ;
- Les données météorologiques sur la période de prélèvements (paragraphe 3) ;
- La description de la campagne de prélèvements des poussières et l'interprétation des résultats d'analyses (paragraphe 4) ;
- Les conclusions et recommandations d'EACM (paragraphe 5).

---

<sup>1</sup> Norme mise à jour en août 2016 et relative aux prestations de services dans le domaine des sites et sols pollués.

## 2 DESCRIPTION DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

### 2.1 Localisation et description du site

La zone d'exploitation de l'extension de carrière envisagée est localisée sur la commune de Hanches dans le département de l'Eure-et-Loir (28).

Les terrains concernés par la demande d'exploitation se situent plus précisément au lieu-dit « Les Petits Buissons », à 3 km au Sud-Est du centre-ville de Hanches, à 1,75 km au Nord du centre-ville de Gas et à 3,25 km au Sud d'Epernon. Les terrains objets du projet sont limitrophes des communes de Gas et Epernon.

Les parcelles cadastrales concernées par le projet d'extension sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Liste des parcelles du projet d'extension

Commune	Section	N° parcelle	Lieu-dit	Occupation	Superficie
Hanches	AW	11	Les Petits Buissons	Terrains agricoles	22 000 m <sup>2</sup>
Hanches	AW	12	Les Petits Buissons		3 623 m <sup>2</sup>
Hanches	AW	13	Les Petits Buissons		40 525 m <sup>2</sup>
Hanches	AW	14	Les Petits Buissons		45 199 m <sup>2</sup>
Hanches	AW	15	Les Petits Buissons		29 351 m <sup>2</sup>
Hanches	AW	16	Les Petits Buissons		12 247 m <sup>2</sup>
Hanches	AW	36	La Mare à Renault		24 177 m <sup>2</sup>
Hanches	AW	38	La Mare à Renault		17 447 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>					<b>194 569 m<sup>2</sup></b>

Le plan de localisation du site au 1/25000ème est présenté en **Figure 1**.

### 2.2 Environnement du site

L'environnement immédiat du projet est principalement constitué par :

- la carrière S.E.M.C. en activité, au Nord ;
- des terres agricoles, au Nord-Ouest, à l'Est et au Sud-Est ;
- le Bois du Marquis au Sud-Ouest ;
- le Bois du Gland, à l'Ouest.

Nota : La carrière actuelle est implantée au droit des parcelles n° 6, 35 et 37 de la section AW de la commune de Hanches, soit une superficie de 136 380 m<sup>2</sup>.

La photographie aérienne ci-après présente la localisation de la zone d'étude.

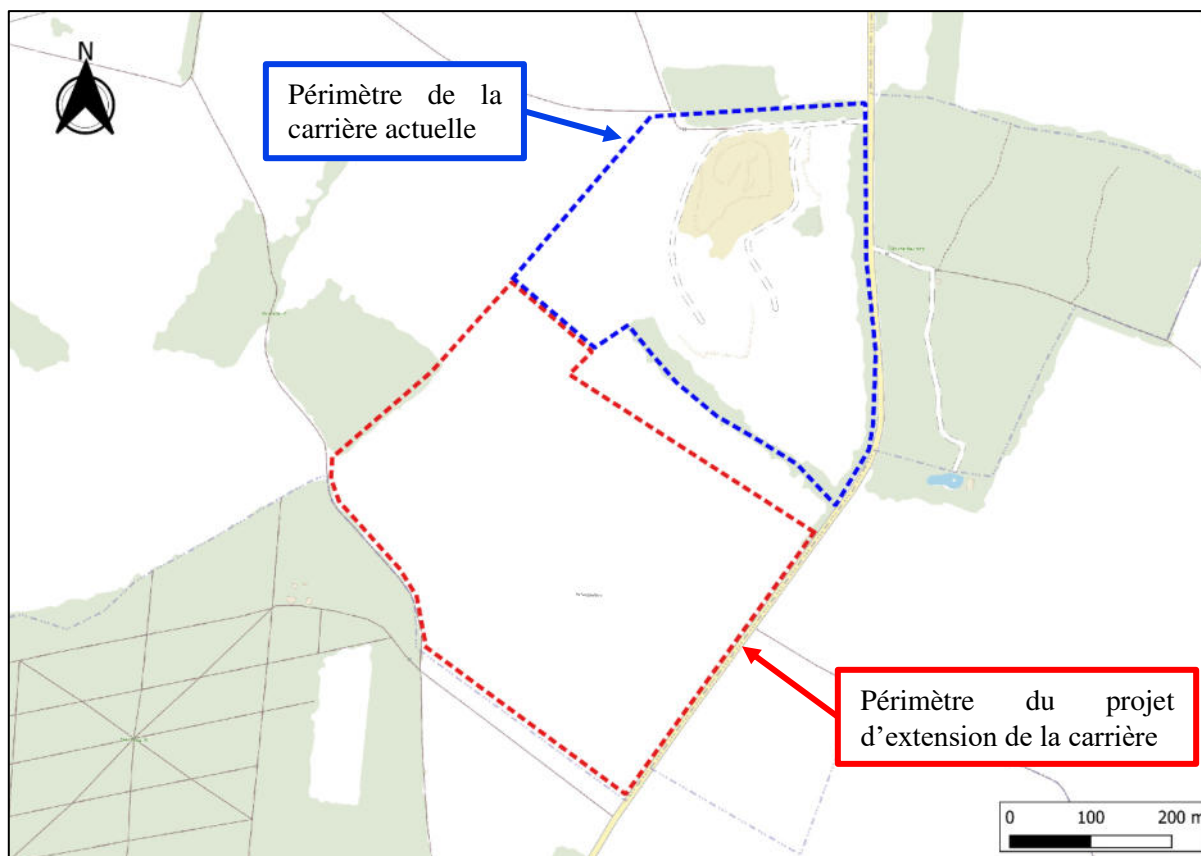


Illustration 2 : Localisation de la zone d'étude dans son environnement sur fond de plan IGN  
(Source : GEOPORTAIL)

### 3 DONNEES METEOROLOGIQUES

Les données météorologiques présentées dans ce chapitre proviennent de la station météorologique de Chartres, localisée à environ 19 km au Sud de la zone d'étude.

L'histogramme, ci-après, représente les variations de la pluviométrie au cours des prélèvements réalisés entre le 15/01/2021 et le 15/02/2021.

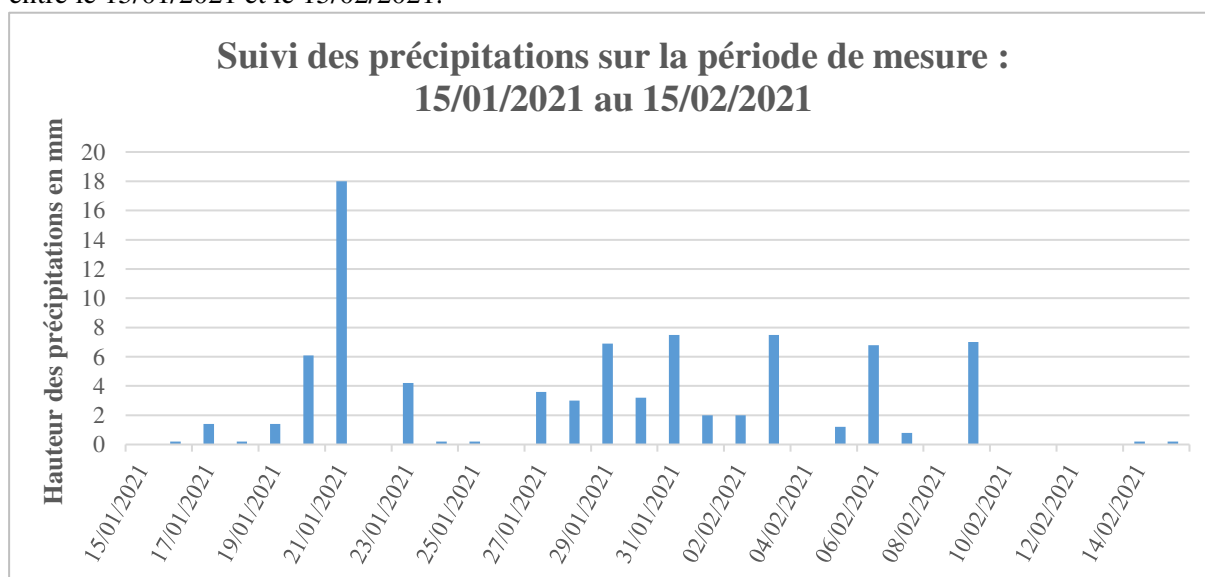


Illustration 3 : Pluviométrie du 15/01/2021 au 15/02/2021 – Station de Chartres  
(Source : EACM)

D'après les données obtenues auprès de MétéoFrance, la hauteur totale des précipitations sur la période de mesure est de 83,8 mm. Ces précipitations sont supérieures aux précipitations moyennes enregistrées sur la commune de Chartres entre 2009 et 2020 pour les mois de janvier et février : 23 mm<sup>1</sup>.

La direction<sup>2</sup> et la vitesse du vent<sup>3</sup>, issues de la base de données MétéoFrance pour la période de mesure, sont présentées ci-après.

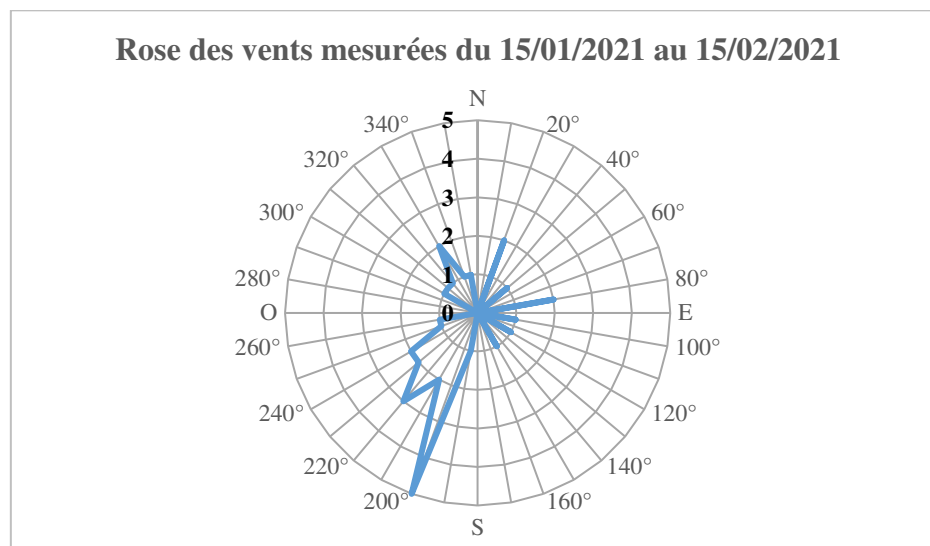


Illustration 4 : Rose des vents pour la période du 15/01/2021 au 15/02/2021  
(Source : EACM)

Les vents dominants pendant la période de prélèvements sont donc d'axe Sud-Sud-Ouest / Nord-Nord-Est.

Tableau 2 : Gammes de vitesse du vent instantané maximal entre le 15/01/2021 et le 15/02/2021  
(Source : EACM)

Vitesse du vent (m/s)	%
0 à < 4	0,0
4 à < 8	15,6
8 à < 12	59,4
12 à < 16	12,5
16 à < 20	12,5
Supérieure ou égale à 20	0,0

<sup>1</sup> Données calculées à partir des données fournies sur le site : <https://www.historique-meteo.net/france/centre/chartres/>

<sup>2</sup> Direction du vent instantané maximal à 10 m. La direction du vent instantané maximal à 2 m n'était pas disponible pour la station météorologique considérée.

<sup>3</sup> Vitesse du vent instantané maximal à 10 m. La vitesse du vent instantané maximal à 2 m n'était pas disponible pour la station météorologique considérée.

## 4 CAMPAGNE D'INVESTIGATIONS SUR LES POUSSIÈRES

### 4.1 Description de la campagne de prélèvements des poussières

La campagne de prélèvements des poussières a été réalisée entre le 15 janvier 2021 et le 15 février 2021.

L'objectif de ces prélèvements est de mesurer la quantité de retombées atmosphériques totales aux limites de site, c'est-à-dire sur le périmètre du projet d'extension de la carrière de sable, pour connaître l'état initial avant l'exploitation de la zone.

En chaque point, les prélèvements ont été réalisés de manière passive à l'aide d'une jauge Owen. Un schéma de principe d'une jauge Owen est présenté ci-dessous.

Les dispositifs de prélèvement ont été mis en place par un ingénieur d'études de la société EACM. Une vérification des dispositifs a été réalisée au milieu de la période de prélèvement (03/02/2021).

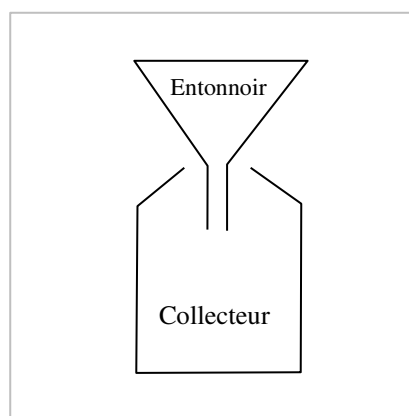


Illustration 5 : Schéma de principe d'une jauge Owen  
(Source : EACM)

La jauge Owen est un collecteur surmonté d'un entonnoir permettant la réception des poussières en suspension et des eaux météoriques. Cette jauge est disposée à une hauteur, par rapport au sol, comprise entre 1,5 m et 2 m, conformément à la norme NFX 43-014<sup>1</sup>.

De plus, les jauges Owen ont été disposées en veillant à respecter les recommandations suivantes :

- Eviter les zones localement accidentées ;
- Eviter la mise en place sur ou contre des obstacles pouvant gêner ou modifier le circuit des retombées (arbres, pylônes, bâtiments...) ;
- Choisir un emplacement dégagé et situé à une distance supérieure à 10 fois la hauteur des obstacles environnants.

La localisation des zones de prélèvement, « Jauge Owen 1 » à « Jauge Owen 4 », est présentée sur la **Figure 2**.

Les photographies suivantes présentent le dispositif employé lors de la campagne de prélèvement des poussières, pour chaque point de prélèvement.

<sup>1</sup> Norme NFX43-014 de novembre 2003 relative à la détermination des retombées atmosphériques totales.



Jauge Owen 1  
(EACM – le 15/01/2021)



Jauge Owen 2  
(EACM – le 15/01/2021)



Jauge Owen 3  
(EACM – le 15/01/2021)



Jauge Owen 4  
(EACM – le 15/01/2021)

La fiche de suivi (et de ramassage) des jauges est présentée en **Annexe 1**. Lors du passage de l'opérateur sur la zone de mesure le 03/02/2021, les jauges Owen 3 et 4 étaient tombées. Le contenant collecté entre la mise en place des jauges et le 03/02/2021 s'est déversé. Un nettoyage des jauges a été réalisé sur le terrain puis les dispositifs de ces 2 jauges ont été réinstallés.

A l'issue de la campagne de prélèvement, les jauges Owen 1 et 2 ont été envoyées au laboratoire Tera Environnement, où les analyses ont été réalisées sous accréditation COFRAC<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> COFRAC : Comité Français d'Accréditation



## 4.2 Résultats d'analyses et interprétation

Les résultats des essais réalisés sur les échantillons prélevés entre janvier et février 2021 sont présentés ci-après et tiennent compte des données suivantes :

- Nombres de jours de prélèvement : 31 jours ;
- Diamètre intérieur de l'entonnoir : 23 cm ;
- Surface de l'ouverture de l'entonnoir : 0,0415 m<sup>2</sup>.

Tableau 3 : Résultats des essais sur les poussières (Source : Tera-Environnement)

Unité	LQ	Jauge Owen 1	Jauge Owen 2	Jauge Owen 3	Jauge Owen 4
Masse de poussières (mg)	1 mg/jauge	103	54	Non analysé	Non analysé
Masse de poussières mg/m <sup>2</sup> /jour	/	80	42		

Le rapport d'essai du laboratoire Tera-Environnement est présenté en **Annexe 2**.

Les résultats obtenus permettent de déterminer l'état initial des retombées atmosphériques en limite Sud-Sud-Ouest à proximité de la route départementale (jauge Owen 1) et à environ 260 m de la route départementale (jauge Owen 2).

Au regard de l'orientation du vent lors de la période de mesure, orienté principalement suivant l'axe Sud-Sud-Ouest / Nord-Nord-Est, l'influence sur les mesures de poussières de la carrière actuellement exploitée (localisé au Nord du projet d'extension) doit être relativement faible.

## 5 CONCLUSION

Dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale déposée par la société SEMC concernant l'extension de la carrière actuellement exploitée sur la commune de Hanches (28), la DREAL demande de compléter le dossier avec la réalisation d'un état initial des retombées de poussières atmosphériques dans l'environnement en limite de site et en l'absence de projet.

Le bureau d'études EACM a ainsi été mandaté par la société SEMC pour la réalisation d'une campagne de prélèvements des poussières dans l'air ambiant selon la norme NFX 43-014.

Aussi, quatre jauges Owen ont été placées en différents points de la zone d'étude du 15 janvier 2021 au 15 février 2021. Deux de ces jauges ont été envoyés à un laboratoire accrédité COFRAC pour être analysées.

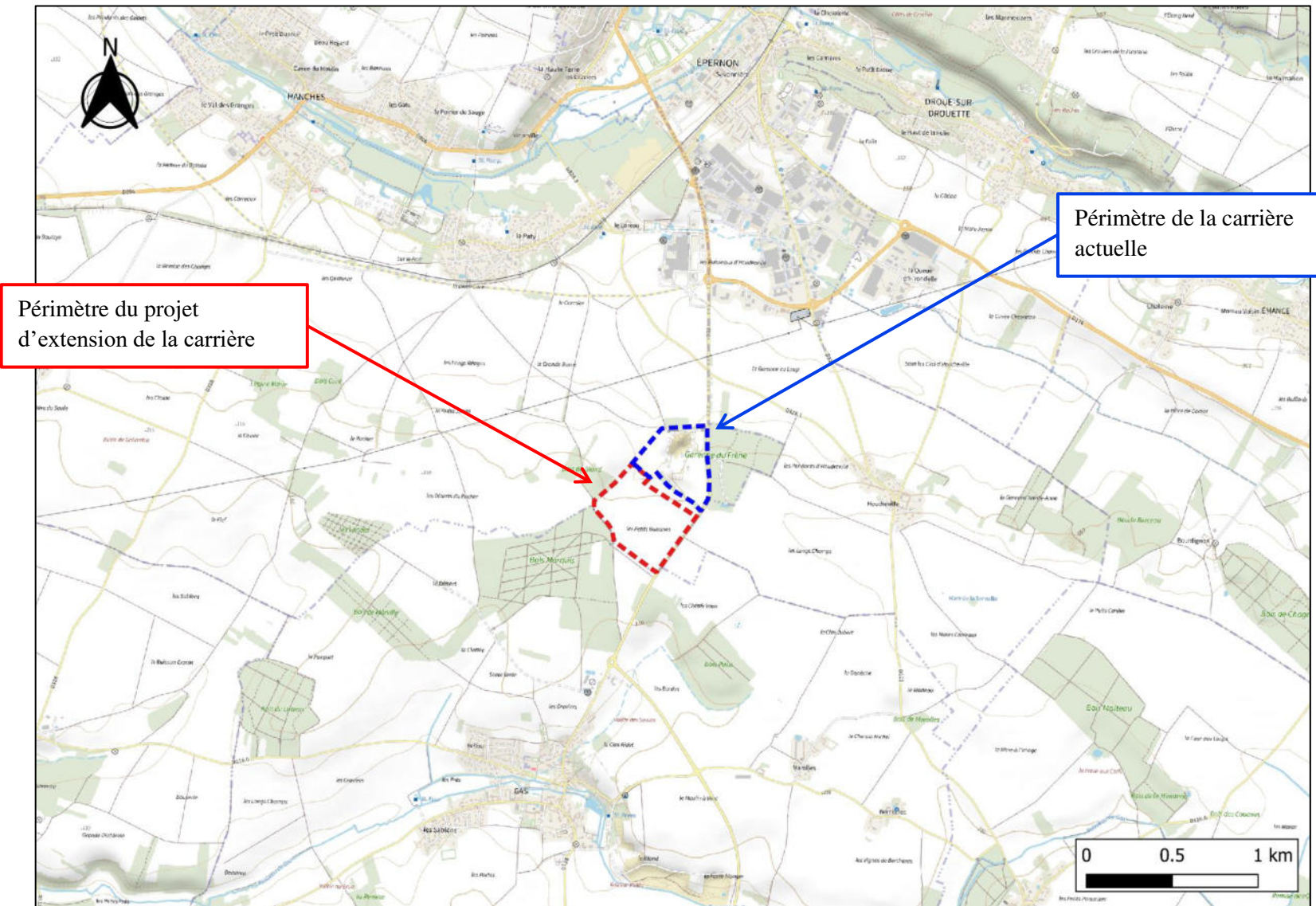
Les résultats d'analyses du laboratoire mettent en évidence, en limite de site et sans activités d'extraction, une masse de poussières de :

- 80 mg/m<sup>2</sup>/jour à proximité de la route départementale ;
- 42 mg/m<sup>2</sup>/jour à environ 250 m de la route départementale.

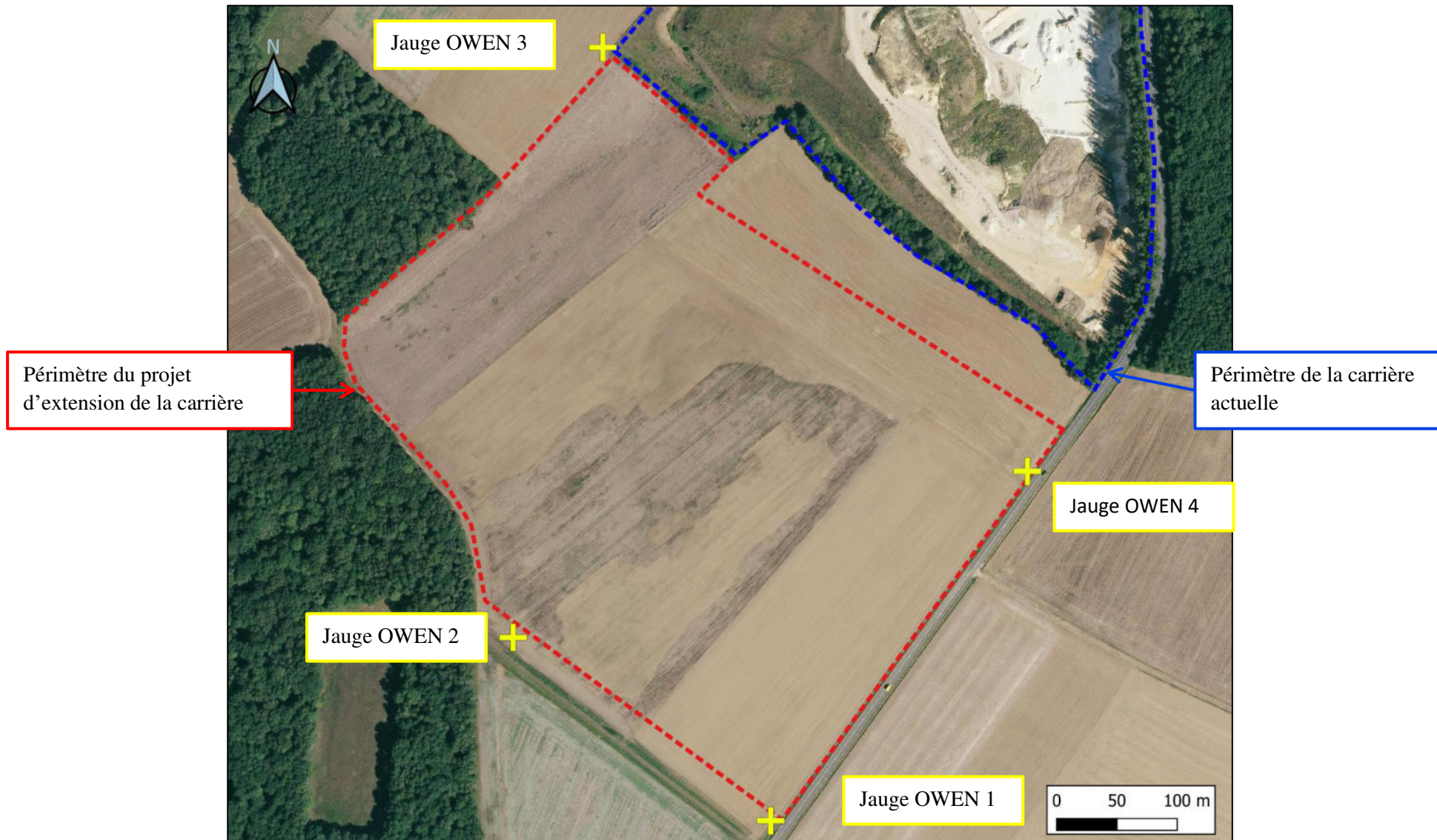
La réalisation de l'état initial des retombées de poussières dans l'environnement en limite du périmètre du projet de l'extension de la carrière de sable de Hanches met en évidence une influence de la route départementale sur les mesures réalisées.

**FIGURES**

---



SEMC – Extension de la carrière de Hanches	Echelle : Voir figure
Etat initial des retombées de poussières	Figure 1 : Plan de localisation du site au 1/25 000 <sup>ème</sup> (source : Géoportail)



SEMC – Extension de la carrière de Hanches	Echelle : Voir figure
Etat initial des retombées de poussières	Figure 2 : Plan de localisation des points de prélèvement

**ANNEXE 1 : FICHE DE SUIVI ET DE RAMASSAGE DES JAUGES OWEN  
(SOURCE : EACM)**

---

	<b>JAUGE OWEN ET PRELEVEMENT DE RETOMBÉES ATMOSPHERIQUE</b>	
	<b>AFFAIRE : EA2530</b>	

**Nom du ramasseur :** Thibaut COSSON

**Conditions météorologiques :**

- 15/01/2021 : Nuageux. Pas de pluie pendant le temps de présence sur site.
- 03/02/2021 : Nuageux. Pas de pluie pendant le temps de présence sur site mais averse avant. Température : 10°C
- 15/02/2021 : Nuageux. Pas de pluie. Température : 4°C

Matériel	Caractéristiques	
	Type	Capacité
Récipient	Plastique	20 L
Entonnoir	Diamètre	Surface
	23 cm	0,0415 m <sup>2</sup>

Nom de la jauge	Date de la pose	Changements & Date			Date du retrait	Volume rinçage de l'entonnoir	Observations
		Entonnoir	Grillage	Récipient			
Jauge Owen 1	15/01/2021 14H15	/	/	/	15/02/2021 9H45	/	Hauteur entonnoir : 155 cm 15/02/2021 : Couche de glace en surface (dans la jauge)
Jauge Owen 2	15/01/2021 15H19	/	/	/	15/02/2021 9H56	/	Hauteur entonnoir : 148 cm
Jauge Owen 3	15/01/2021 16H25	Nettoyage le 03/02/2021	Nettoyage le 03/02/2021	/	15/02/2021 10H20	/	Hauteur entonnoir : 140 cm 03/02/2021 : Jauge vide car tombée. Nettoyage à l'eau déminéralisé de l'entonnoir et du grillage. Remise en place
Jauge Owen 4	15/01/2021 16H54	Nettoyage le 03/02/2021	Nettoyage le 03/02/2021	/	15/02/2021 10H40	/	Hauteur entonnoir : 157 cm 03/02/2021 : Jauge vide car tombée. Nettoyage à l'eau déminéralisé de l'entonnoir et du grillage. Remise en place

**ANNEXE 2 : BORDEREAU D'ANALYSES DU LABORATOIRE TERA ENVIRONNEMENT  
POUR LES POUSSIÈRES DANS L'AIR AMBIANT**

---

## Présentation générale

<b>Numéro d'affaire TERA :</b>	<b>21EA6401</b>	<b>Version du rapport :</b>	<b>1</b>
<b>Client :</b>	EACM Paris	<b>Référence client :</b>	Ea2530
<b>Adresse :</b>	96 avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne Billancourt		
<b>Commande client :</b>	Bon pour accord/ref courrier : Ea21.9780	<b>Devis client :</b>	DE25485
<b>Type de milieu:</b>	Air ambiant		
<b>Date de fin des prélèvements :</b>	15/02/2021		
<b>Date de réception des échantillons :</b>	19/02/2021	<b>Rapport transmis le :</b>	04/03/2021
<b>Réserves éventuelles</b>	Les supports ont été fournis par le client		
<b>Prélèvement effectué par :</b>	Le client		

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai et sont sous réserve des informations transmises par le client (durées, volumes, températures, emplacements). Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus.  
Le seul format de rapport faisant foi est le format pdf transmis par mail.

Dans la suite du rapport, seuls les paramètres notés avec une \* sont couverts par l'accréditation.

Commentaire : aucun

## Présentation des échantillons – Nombre total d'échantillons : 2

Paramètres à analyser	Références échantillons	Emplacement client	Durée du prélèvement	Lieu de réalisation des essais	Date d'essais
Dépôts Totaux	Jauge owen 1	Sud en bordure de route	Du 15/01/21 14:15 au 15/02/21 09:25	Fuveau	25/02/2021
Dépôts Totaux	Jauge owen 2	Sud-Ouest à proximité des bois	Du 15/01/21 15:19 au 15/02/21 09:56	Fuveau	25/02/2021

## Poussières dans les retombées totales sur jauges (air ambiant)

Type de support : Jauges owen

Elution / Extraction : Evaporation

Numéro de lot : NA

### Poussières totales en mg

Composés	No CAS	Accréditation	Jauge owen 1	Jauge owen 2	LQ
<b>Poussières totales (mg)</b>	//	*	103	54	1
<b>Volume (L)</b>	//		3,6	3,7	NA

Le volume total prend en compte les précipitations, l'éventuel volume de mise en service et les eaux de rinçage.  
Les incertitudes sont présentées en annexe 1 de ce rapport.



**Poussières totales en mg/m<sup>2</sup>/jour**

Composés	No CAS	Accréditation	Jauge owen 1	Jauge owen 2	LQ
Poussières totales	//		80	42	1

Les résultats sont sous réserve des informations transmises par le client.

**Annexe 1 : Méthodes et incertitudes**

Composés	Supports	Norme	Technique analytique	Incertitude Maximale (k=2)	Commentaire
Poussières	Jauges	NF X 43-014	Gravimétrie	16%	40% à la LQ

Nom(s)  
Fonction(s)  
Visa(s)

**Approbation**

S. COHANA  
Ingénieur analyses



FIN DU RAPPORT